



# Le Bulletin

Volume 51 Numéro 16

Édition du 11 mai 2023

## Dans ce Bulletin

Des nouvelles de la Négo .....p.1-2

Sessions d'information offertes  
par le SEHR (CSQ) .....p.2

Démonstration de l'appauvrissement  
des enseignants en rapport à la crois-  
sance du produit intérieur brut par  
habitant de 2015 à 2021 .....p.3

Rappel : Bourses du  
SEHR (CSQ) .....p.3

Ne manquez pas la soirée : Sors ton  
jeune, sors ton vieux .....p.4

## À l'Agenda

Dimanche 14 mai  
**Bonne fête des mères!**

Mercredi 23 mai 2023  
**Action de mobilisation : opération por-  
trait de classe au CA du CSSDHR**

Heure : 19 h

Lieu : CSSDHR

Mardi 16 mai 2023  
**8<sup>e</sup> rencontre du conseil des personnes  
déléguées**

Heure : 18 h 30 (inscription à compter de 18 h)

Lieu : Zoom (inscription requise)

## Des nouvelles de la Négo

*Les 27 et 28 avril derniers, le conseil général de la CSQ se réunissait afin de faire le point sur les offres intersectorielles bonifiées, déposées par le gouvernement le 27 mars.*

En effet, nos représentants aux tables de négociations, après quelques échanges avec leur vis à vis patronaux, ont mesuré l'ampleur du déni gouvernemental et la mauvaise foi dont celui-ci fait preuve. En résumé, la pénurie n'existe pour eux que lorsqu'ils souhaitent imposer des mesures visant à contraindre la main-d'oeuvre. Lorsqu'il s'agit d'ajuster le salaire afin d'être compétitif sur le marché du travail... on nous regarde droit dans les yeux, avec tout le sérieux du monde, pour nous dire que les emplois dans la fonction publique sont suffisamment attractifs!

Des discussions ont eu lieu, notamment sur l'appauvrissement des employés de la fonction publique, qui est fort prévisible avec les offres actuelles. Nous avons fait la démonstration au gouvernement qu'actuellement, avec les augmentations de 2022 (2% pour les employés de la fonction publique) et l'offre de 3% pour 2023, c'est un appauvrissement moyen de 5,1% qui nous attendait. En effet, le salaire médian au Québec a augmenté de 6,9% de façon générale en 2022 et le Conseil du patronat du Québec prévoit une augmentation salariale moyenne de 4,1% pour 2023.

Même la Fédération des centres de services scolaire a émis un mémoire au gouvernement où il est mentionné «l'inflation ne ralentissant pas, nous craignons l'accroissement de son impact délétère sur la compétitivité de la rémunération du personnel de l'éducation». Dans ce même mémoire, on peut également apprendre que «le secteur de l'éducation n'est pas concurrentiel par rapport aux emplois du secteur privé, des municipalités, des gouvernements fédéral et provincial et au-

tres organismes parapublics; le service à l'élève écope sur tous les plans [...]»

## **Pénurie de main-d'oeuvre**

Alors que l'utilisation de l'assurance salaire a augmenté de 20% chez les enseignant.e.s depuis l'année scolaire 2014-2015, que le taux de postes vacants au secteur public atteint un niveau record, avec 246 230 postes toujours à combler, le gouvernement nous sort encore l'argument de «respecter la capacité de payer des contribuables»! Lorsqu'on se souvient de la baisse d'impôt de 1,7 milliard accordé dans le budget de mars 2023, qui s'additionne aux trois vagues de chèques accordés au début de l'année 2022 (de 275 à 400\$/personne), au printemps 2022 (jusqu'à 500\$) et en novembre dernier (400\$), on ne peut s'empêcher de penser que le gouvernement s'est dépêché d'écouler ses surplus budgétaires pour nous servir cet argument!

De notre côté, nous avons également attaqué la position du gouvernement avec diverses statistiques sur la protection du pouvoir d'achat, l'inflation, la hausse des invalidités (illustrant l'épuisement des différents réseaux), la pénurie de main-d'oeuvre, les écarts de la rémunération avec le secteur privé et le retard salarial par rapport à l'ensemble des secteurs de l'emploi au Québec.

## **Mauvaise foi?**

De son côté, le gouvernement en est pratiquement à

inclure les baisses d'impôt dans le calcul des augmentations proposées afin de paraître offrir plus que la réalité! N'oublions pas que, pour les enseignants, sur le 11% mentionné dans les médias, 9% seulement sont inclus à l'échelle salariale. Les 2% restant représentent le forfaitaire de 1 000\$ et d'autres mesures au sectoriel sans lien avec le salaire. Si ce n'est pas de la malhonnêteté, je me demande bien ce que c'est!

## **Mesures de rétention ou de détention du personnel?**

De plus, n'oublions pas qu'actuellement, la CAQ entend retenir les employés de la fonction publique en modifiant la formule de calcul de la rente du RREGOP. Concrètement, avec cette mesure, le nombre d'années de service nécessaires à l'atteinte d'une pleine retraite passerait graduellement, à compter de 2025, de 35 années à 48 années de services. Il semble bien que le gouvernement a confondu le «R» dans le mot rétention, avec un «D»!

Ce n'est là qu'une petite partie du document de 13 pages visant à «bonifier» les offres initiales du gouvernement pour la négociation intersectorielle.

D'autres attaques importantes visent la tâche enseignante ainsi que notre autonomie professionnelle. Plus que jamais, il faudra se mobiliser de manière importante pour rejeter ces offres inacceptables et obtenir des gains significatifs!

# **Sessions d'information offertes par le SEHR (CSQ)**

*Chaque année, à peu près au même moment, le SEHR (CSQ) offre des rencontres d'informations, tant pour les enseignants à statuts précaires que pour les nouvellement en poste, au sujet des différentes séances d'affectations tenues par le Centre de services.*

Une séance d'information au sujet de l'assurance-emploi est également offerte aux membres qui remplissent, pour la première fois, une demande à l'assurance-emploi. Vous y apprendrez les règles de base, comment remplir la demande et comment déclarer ses revenus.

Lors des rencontres sur les séances d'affectation, vous apprendrez les mécanismes et règles régissant ce type de séance, la différence qui existe entre ancienneté et expérience ainsi que les règles pour le choix de tâche et celles pour l'embauche au début du mois de juillet. Consultez la section «À l'agenda» du Bulletin du SEHR pour connaître les dates et lieux de ces trois séances.

# Démonstration de l'appauvrissement des enseignants en rapport à la croissance du produit intérieur brut par habitant de 2015 à 2021

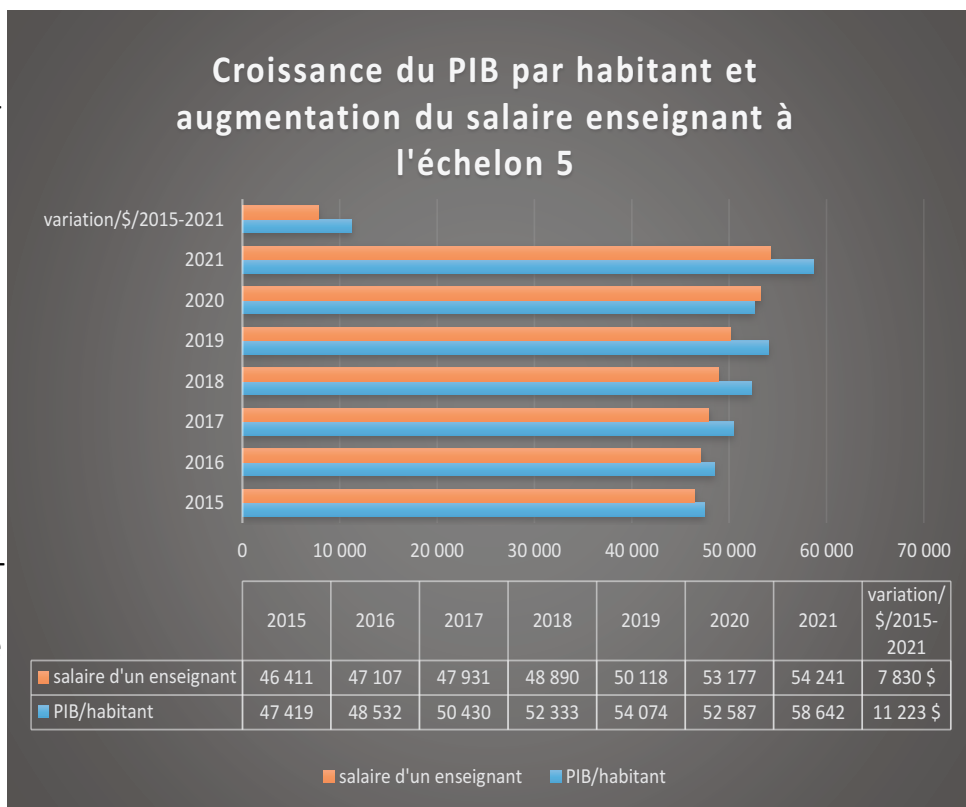
*Durant les discussions qui ont lieu à la table des négociations, à titre d'argumentaire visant à convaincre la partie patronale qu'un rattrapage salarial était nécessaire afin de protéger le pouvoir d'achat de ses employés, la centrale a présenté un comparatif entre la croissance du produit intérieur brut par habitant depuis 2015 jusqu'en 2021 et l'évolution d'un salaire de technicien en administration.*

Comme j'ai trouvé l'exercice intéressant, j'ai voulu vous faire une démonstration similaire en prenant cette fois le salaire d'un.e enseignant.e. Aux fins de

l'exercice, je me suis basée sur le salaire à l'échelon 5, qui était fort similaire à la valeur du PIB par habitant en 2015, selon les données de Statistiques Canada. On peut donc constater, sur le graphique, que bien que très similaires en 2015, le salaire de l'enseignant à l'échelon 5 n'a pas progressé aussi rapidement que le PIB, tant au niveau du pourcentage de croissance qu'au niveau de l'enrichissement en dollars!

En effet, le pourcentage d'accroissement du PIB a été de 23,70% alors que la croissance à l'échelon 5 a été de 12,3%. Il serait intéressant que la partie patronale en tienne compte lorsqu'elle mentionne que

les augmentations proposées suivent la hausse du coût de la vie!



## Rappel : Bourses du SEHR (CSQ)

*N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 12 mai 2023 pour soumettre aux bourses du SEHR un projet pédagogique que vous avez réalisé durant l'année.*

Le formulaire de mise en candidature se retrouve sur le site web du SEHR (CSQ) dans la section «Vie syndicale», sous la rubrique «Bourses du SEHR». Vous pouvez également soumettre un ou une collègue inspirant.e au

prix «Coup de coeur des collègues», il ou elle pourrait se mériter un des deux prix de 500\$!

Bonne chance à tous les participant.e.s!

## À l'Agenda

**Mardi 30 mai 2023**

**9<sup>e</sup> rencontre du conseil des personnes déléguées**

Heure : 18 h 30 (inscription à compter de 18 h)

Lieu : Corporation du Fort St-Jean  
15, rue Jacques-Cartier Nord,

**Mercredi 31 mai 2023**

**Rencontre d'information pour la séance d'affectation du 6 juin - enseignant.e.s en poste**

Heure : 16 h 30

Lieu : Zoom

**Mardi 6 juin 2023**

**Séance d'affectation pour les enseignant.e.s en poste**

Heure : 17 h 30

Lieu : Teams

**Mercredi 14 juin 2023**

**Rencontre d'information sur l'assurance-emploi - enseignant.e.s précaires**

Heure : 16 h 30

Lieu : À déterminer

**Mercredi 21 juin**

**Rencontre d'information sur la séance d'affectation du mois d'août - enseignant.e.s précaires**

Heure : 16 h 30

Lieu : Zoom

## Ne manquez pas la soirée : Sors ton jeune, sors ton vieux



**BINGO**  
Soirée dansante

Le comité de la relève enseignante du SEHR t'invite à son troisième et dernier événement de l'année scolaire.

Bar à poutine, consommations et prix seront offerts !

**Vendredi 26 mai 2023**  
Dès 18h30

Auberge Le National  
185 rue Jacques-Cartier Nord, J3B 6T1

**Inscription à la soirée**

- page Facebook "Enseignants SEHR"
- code QR



Virement interac au  
SEHR@lacsq.org

Question de sécurité : nom complet et école d'appartenance  
mot de passe : bingosehr

**10\$**



**Psssst !**  
Si tu arrives avec une enseignant.e de 36 ans et + **ET** qui a plus de 5 ans d'expérience, vous aurez chacun une consommation gratuite de plus.

Alors amène ton vieux ou ta vieille !



et plus encore !

## Nous contacter

**Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3

Téléphone : 450 348-6853 / 1 800 567-6853

Télécopieur : 450 348-6856

Courriel : [sehr@lacsq.org](mailto:sehr@lacsq.org)

Site Web : [www.sehr-csq.qc.ca](http://www.sehr-csq.qc.ca)

### Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h (vendredi : 15 h 45)